



JUSTICE INTERNATIONALE ET LES DROITS DES VICTIMES
ÉCOLE D'ÉTÉ - COURS À DISTANCE

Du 24 mai au 11 juin 2021



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada 

L'école à distance

L'école d'été *Justice internationale et les droits des victimes* rassemblera des experts de renommée internationale et des organisations de défense des droits humains afin de discuter et de réfléchir sur les questions relatives aux droits des victimes et à la justice internationale. Ces dernières années, des développements telle la Cour pénale internationale, ont propulsé les droits des victimes au travers de la justice pénale. Dans la perspective de garantir une reconnaissance de droits pour les victimes liés à la réalité de ces dernières, tout en évitant qu'ils soient transformés en concepts juridiques vides et détachés de leurs besoins, il est important de comprendre l'impact de la victimisation, les besoins des victimes et les effets de la loi.

Ce cours vise à former des étudiants et des professionnels dans les domaines du droit, de la criminologie et de disciplines connexes aux questions clés concernant les droits des victimes d'actes criminels et d'abus de pouvoir. Organisée en collaboration avec l'École de criminologie, le CÉRIUM et le CICC, l'école d'été est une activité du *Partenariat canadien pour la justice internationale*.

Les sujets abordés comprennent la réparation des victimes de crimes contre l'humanité, les besoins des victimes de violences sexuelles devant les tribunaux, la manière dont les juridictions traitent les victimes qui sont en même temps des agresseurs et la place des victimes dans la justice transitionnelle.

Ce cours à distance inclut des séances de discussions en direct avec les experts internationaux. Chaque matinée compte des séminaires interactifs présentés par des experts différents. Ces discussions durent une heure et trente minutes et font suite à un cours préalablement enregistré et visionné par les participant.e.s ainsi qu'à la lecture des textes recommandés par les conférencier.e.s.

Langue

L'école est bilingue (français-anglais). On s'attend à ce que les étudiants parlent couramment le français ou l'anglais et à ce qu'ils aient au moins une compréhension passive de l'autre langue. Les étudiants ont la possibilité de rédiger leur travail en français ou en anglais.

Professeur.es

- **Titulaire du cours :** **Jo-Anne Wemmers**, *Professeure titulaire, École de criminologie, Université de Montréal*. Chercheure au Centre international de criminologie comparée (CICC) et responsable de l'équipe de recherche *Victimes, droits et société*. Contact : jo-anne.m.wemmers@umontreal.ca
- **Fannie Lafontaine**, *Professeure titulaire, Faculté de droit, Université Laval*, Titulaire de la *Chaire de recherche du Canada sur la justice pénale internationale et les droits fondamentaux*.

- **Valerie Oosterveld**, *Professeure titulaire, Faculty of Law, Western Law. Directrice adjointe du Western University's Centre for Transitional Justice and Post-Conflict Reconstruction.*
- **Mylène Jaccoud**, *Professeure titulaire, École de criminologie, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal.*
- **Mark A. Drumbl**, *Alumni Professor of Law and Director, Transnational Law Institute, School of Law, Washington and Lee University.*
- **Miriam Cohen**, *Professeure adjointe, Faculté de droit, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.*
- **Amissi Manirabona**, *Professeur agrégé, Faculté de droit, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.*
- **Isabelle Daignault**, *Professeure agrégée, École de criminologie, Centre international de criminologie comparée, Chercheuse associée au Chair de recherche Marie-Vincent, Université de Montréal.*
- **Bilkis Vissandjée**, *Professeure titulaire, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal.*
- **Me Annick Legault**, *Avocate au barreau de Montréal.*
- **Gilbert Bitti**, *Conseiller juridique principal à la Section préliminaire de la Cour pénale internationale.*
- **Stephan Parmentier**, *Professeur et Vice-doyen des relations internationales à la Faculté de droit de l'Université de Louvain, Secrétaire général de la Société internationale de criminologie.*
- **Antony Pemberton**, *Professeur en Justice réparatrice, Institut de criminologie de Louvain, KU Leuven, Chercheur au Netherlands Institute for the Study of Crime and Law Enforcement (NSCR), Amsterdam et Professeur de Victimologie, Tilburg University.*

Invités spéciaux

- **Joseph Bitamba**, *Réalisateur indépendant, producteur et scénariste, Toronto.*
- **Avocats sans frontières Canada**, *Organisation non gouvernementale visant à la promotion des droits humains par le renforcement de l'accès à justice*

- **Caroline Walter, Juriste au Bureau du conseil public pour les victimes, Cour pénale internationale.**

Modalités d'inscription

Le cours s'adresse aux étudiants des cycles supérieurs et aux étudiants exceptionnels de premier cycle en droit, en criminologie et des disciplines connexes de l'Université de Montréal, des autres universités du Québec, du Canada et de l'international. Également, il est adressé aux professionnels intéressés, notamment aux avocats travaillant dans le domaine du droit pénal international.

Les professionnels recevront un certificat de participation plutôt que des crédits. Les membres de *l'Ordre des criminologues du Québec* et du *Barreau du Québec* pourraient se faire créditer ce cours par leur ordre professionnel¹.

Les étudiants peuvent choisir soit d'obtenir 3 crédits (en répondant à la totalité des exigences), soit de n'en retirer que 1,5 crédits (en assistant à la semaine d'enseignement et en ne faisant qu'une partie du travail). Les étudiants inscrits au baccalauréat doivent avoir l'autorisation du directeur de leur programme, une moyenne de 3,5 sur 4,3 et avoir complété au moins 60 crédits universitaires pour être admis dans ce cours.

Inscrivez-vous maintenant !

Les étudiants de l'Université de Montréal peuvent s'inscrire au cours en contactant la TGDE de leur programme.

Les étudiants d'autres universités du Québec doivent s'inscrire en complétant la demande d'inscription en ligne disponible sur le [site du BCI](#) (anciennement CREPUQ).

Les étudiants canadiens non québécois, étrangers ou sans attestation sont invités à voir les instructions sur le site du CÉRIUM : <https://cerium.umontreal.ca/etudes>

Frais d'inscription²

- Étudiants non crédités ou hors Québec : 475\$ CA
- OSBL et ONG: 500\$ CA
- Grand public (salariés, retraités, travailleurs autonomes) : 1 000\$ CA
- Employés gouvernementaux et entreprises : 1 200\$ CA

Pour plus d'informations sur les démarches d'inscription et leur mise à jour, voir le site du CÉRIUM : <https://cerium.umontreal.ca/etudes>

Au plaisir de vous voir en mai 2021 !

¹ Des conditions peuvent s'appliquer

² Tarifs en vigueur en date du 2020-11-15.